



DEPARTEMENT DU
DOUBS

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

CANTON D'ORNANS

COMMUNE DE TREPOT 25620 (INSEE 25569)

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 7 avril 2025

Délibération n° 12-2025

Objet :

**TRAVAUX SUR CHEMINS
RURAUX**

Date & affichage de convocation :
01/04/2025

- En nombre, les membres :
- en exercice : 13
 - présents : 9
 - ayant pris part au vote : 12
 - ayant donné procuration : 3

Résultat du vote :

Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mil-vingt-cinq, le sept avril à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Etaient présent(e)s : Mme Nathalie BULLE, Mme Sabrina HANRIOT-COLIN, M. Stéphane HENRIOT-COLIN, M. Mathieu JUILLARD, Mme Stéphanie MILLET, M. Gérard MOUGIN, M. Denis PERROT, M. Pierre PROST, M. Didier TAILLARD.

Absent(e)s excusé(e)s avec procuration : Mme Sophie BARTOLOZZI donne procuration à Mme Stéphanie MILLER, Mme Marine LATHÉLIER donne procuration à Mme Nathalie PERROT, M. Jean-Claude DOLE donne procuration à Mme Sabrina HANRIOT-COLIN.

Absent(e)s non excusé(e)s : Mme Céline VUITTON

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, M. Stéphane HENRIOT-COLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal délibère sur des travaux à effectuer sur une partie des chemins ruraux du fait de leur détérioration avancée.

Le montant estimé de ceux-ci s'élève à 129 036,44 € HT, soit 154 843,73 € TTC.

La commune sollicite donc le département du Doubs pour l'octroi d'une subvention de 30% qui permettrait de réaliser ces travaux.

Sans l'attribution de celle-ci, la municipalité devra réduire le linéaire réalisé, le budget ne permettant pas d'en assumer la totalité.

Fait et délibéré en séance à Trepot les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Gérard MOUGIN**

